

INDEX

– A –

- Accès à la justice**
Voir **Accès à l'instance civile**
- Accès à l'instance civile**, 1-4, 18, 109-129, 215-230
Comme alternative à la culture de la contradiction, 215-230
Crise de l'accès à la justice, 2, 111-120
– Autoreprésentation (problème de l'), 2, 117-120
– Coûts et délais, 2, 18, 111-112
Défi pour la primauté du droit, 2, 114, 218
Notion dans la jurisprudence, 215-225
Voir aussi **Culture judiciaire (nouvelle), Proportionnalité (Principe de)**
- Adversarial principle**, 2, 11, 28, 31
Voir **Système accusatoire et contradictoire**
- Antagonisme**, 1, 22, 137-145
Atténuation par la nouvelle culture judiciaire, 137-138, 145
Comme culture du combat judiciaire, 138-145, 158
Voir aussi **Coopération (Principe de), Système accusatoire et contradictoire**
- Appliquer le droit (Objectif d')**, 51, 60-66
Comme fonction de l'État de droit, 60-63
Rôle des tribunaux, 62
Socialisation de l'instance civile, 65
- Audi alteram partem**, 1, 11-13, 22, 28, 29, 38
Comme principe de justice naturelle, 11, 22, 27
Origines historiques et symboliques, 12-13, 28-29
Voir **Contradiction (Principe de), Droit d'être entendu**
- Autonomie des parties**, 18, 30, 33, 41-44, 98-103, 184-214
Comme corollaire de la contradiction, 98-99, 184
Comme idéal procédural de justice, 195-204
Dans la tradition accusatoire et contradictoire, 42-43, 99-102

Droit à une défense pleine et entière (expression de l'), 41-42, 188-204

Limites, 43, 186-187

– Coopération (principe de), 145-146, 197

– Proportionnalité (principe de), 129, 187

– Saine gestion de l'instance, 43, 186-187

Voir aussi **Défense pleine et entière, Maîtrise du dossier par les parties**

Avocat (rôle de l'), 6, 24, 139-140, 221-222, 258

Devoir de loyauté envers le client, 139

Dilemme moral et culture antagoniste, 139-140, 258

Officier de justice, 139

Rôle dans la nouvelle culture judiciaire, 221-222

– C –

Code de procédure civile (réforme de 2016), 3-4, 19-20, 106-108, 123-125

Culture judiciaire (nouvelle), 3, 106-108, 124

Disposition préliminaire, 3, 125, 219

Objectifs, 124-125, 253

Principes directeurs (introduction des), 19-20, 107, 123

Voir **Culture judiciaire (nouvelle), Principes directeurs de la procédure civile**

Contradiction (Principe de), 1, 11-44, 45-104, 159-273

Définition et cadre juridique, 11-44

– Lecture « étroite » (garantie d'équité procédurale), 21-29

– Lecture « élargie » (garantie d'équité probatoire), 34-44

Fondement de l'instance civile (comme), 45-104

Obstacle au changement (comme), 159-214

– Élément de continuité, 225-230, 239-242, 252-259

Perception comme idéal de justice, 162-204

Voir aussi **Audi alteram partem, Droit d'être entendu, Système accusatoire et contradictoire**

Coopération (Principe de), 22, 107, 145-154, 231-242

Comme alternative à la culture du débat, 145, 231

Devoir d'information, 146, 232-233

Interprétation jurisprudentielle, 231-239

Limites (proportionnalité), 154, 234-235

Voir aussi **Antagonisme, Culture judiciaire (nouvelle)**

Culture judiciaire (nouvelle), 3, 22, 105-157, 218-230

Accès à la justice (amélioration de l'), 109-128

Antagonisme (atténuation de l'), 137-145

Coopération (principe de), 145-154

– Origines et influences, 121-124

- Proportionnalité (principe de), 129-137
- Résistance au changement, 3-4, 156-157, 159-161, 222-225
- Culture judiciaire (traditionnelle)**
- Voir* **Système accusatoire et contradictoire**
- D –
- Découvrir la vérité (Objectif de)**, 34, 51, 68-84, 172-184
- Comme fondement de l'instance civile, 72-76, 173-176
- Conception procédurale de la vérité, 77-82
- Notions théoriques et historiques, 68-72, 172
- Rôle de la contradiction, 34, 82-84, 176-181
- Voir aussi* **Vérité**
- Défense pleine et entière**, 5, 41-42, 188-204
- Comme expression de l'autonomie des parties, 41-42, 188
- Droit à l'exhaustivité (interprétation comme), 198, 201-204
- Limites, 191
- Origine (droit criminel), 42, 199
- Voir aussi* **Autonomie des parties**
- Droit d'être entendu**, 1, 11, 21-29, 34-44, 164-165
- Droit d'être dûment appelé, 21-23, 38
- Droit probatoire d'être entendu, 34-44
- Droit procédural d'être entendu, 24-29, 40-41
- Voir* **Audi alteram partem, Contradiction (Principe de)**
- Droit de la preuve**, 8, 16-17, 22, 29-44, 182-183, 205-207
- Incohérence avec la réforme de la procédure civile, 8, 183, 205-206
- Rapport avec le principe de contradiction, 29-44
- Régimes de preuve (légale et libre), 32
- Sources mixtes, 17, 31-32
- Voir aussi* **Preuve**
- E –
- Équité procédurale**, 1, 11, 21, 67, 85-103, 165
- Comme objectif de l'instance civile, 67, 85-103
- Conception procédurale, 95-103
- Notions théoriques et historiques, 85-89
- Voir aussi* **Contradiction (Principe de), Droit d'être entendu, Justice naturelle**
- Expertise commune**, 4-6, 20-21, 191, 213, 257-258, 268
- Comme mesure de proportionnalité, 5, 20
- Opposition avec le principe de contradiction, 5, 21, 257
- Résistance des acteurs, 6, 213, 258, 268

- G -

Gestion de l'instance (Saine), 8, 43, 107, 186-187

Comme limite à la maîtrise du dossier par les parties, 43, 186-187

Mission des juges, 8, 107

Voir aussi **Juge (rôle du), Proportionnalité (Principe de)**

- H -

Hiérarchie (des normes et principes), 20, 243-259

Conflit entre objectifs et principes directeurs, 243-252

Positionnement de la contradiction comme symbole de continuité, 252-259

Voir aussi **Principes directeurs de la procédure civile**

- I -

Idéal de justice, 1, 7, 70, 162-204, 252

Contradictoire (comme expression de l'), 1, 7, 162-181

De l'autonomie des parties, 195-204

Positionnement dans la jurisprudence, 164-167, 172-176

Symbolique, 7, 70, 252

Voir aussi **Justice naturelle, Symbolique du droit**

Inquisitoire (Système), 31, 87

Voir aussi **Système accusatoire et contradictoire**

Instance civile, 45-157

Culture judiciaire (nouvelle), 105-157

Fondements traditionnels, 45-104

Objectifs procéduraux, 67-103

Objectifs substantiels, 51-66

- J -

Juge (rôle du), 6, 8, 18, 43-44, 96-98, 107, 129-130, 186, 219

Arbitre neutre, 18, 43, 97-98, 186

Gardien de l'équité procédurale, 96-98

Gestionnaire actif de l'instance, 6, 8, 107, 129-130, 219

Neutralité, 18, 43, 97-98

Voir aussi **Gestion de l'instance (Saine), Proportionnalité (Principe de)**

Justice naturelle, 1, 11, 27, 86, 104

Audi alteram partem (comme principe de), 1, 11, 27

Nemo iudex in sua causa (comme principe de), 12

Voir aussi **Équité procédurale, Idéal de justice**

- L -

Légitimité (de l'action judiciaire), 1, 74-75, 92-93, 100

Confiance des justiciables (rôle dans la), 1, 74, 92, 100

Rôle de la découverte de la vérité, 74-75

Rôle de l'équité procédurale, 92-93

Libéralisme (Influence du), 3, 51, 57, 99, 101, 138, 265

Comme fondement de la culture accusatoire et contradictoire, 51, 99, 138

Voir aussi **Autonomie des parties**

Loyauté (Devoir de), 139, 150, 261

De l'avocat, 139

Entre les parties, 150, 261

Voir aussi **Coopération (Principe de)**

– M –

Maîtrise du dossier par les parties, 18, 42-44, 184-186

Comme principe directeur de la procédure civile, 43

Comme expression de l'autonomie des parties, 42, 184

Limites, 43-44, 186-187

– Proportionnalité (principe de), 43, 187

– Saine gestion de l'instance, 43, 186

Voir aussi **Autonomie des parties, Défense pleine et entière****Modes privés de prévention et de règlement des différends**, 4, 109, 276

Comme alternative à la justice étatique, 4, 109

Voir aussi **Accès à l'instance civile**

– O –

Objectifs de l'instance civile, 49-104

Hiérarchie (entre les objectifs et principes), 243-252

Objectifs procéduraux, 67-103

Objectifs substantiels, 51-66

Voir aussi **Appliquer le droit (Objectif d'), Découvrir la vérité (Objectif de), Équité procédurale, Régler les différends (Objectif de)****Oralité**, 29*Voir aussi* **Droit d'être entendu**

– P –

Parties (rôle des)*Voir* **Autonomie des parties, Coopération (Principe de), Maîtrise du dossier par les parties****Pertinence**, 36-38, 192-195

Comme limite à l'administration de la preuve, 36, 193

Définition et interprétation, 36-37, 194

Rapport avec le droit à une défense pleine et entière, 192-195

Voir aussi **Droit de la preuve****Preuve**, 16-17, 29-44, 205-214

Charge de la preuve, 35

Fardeau de la preuve, 35-36, 207-208

Régimes de preuve (légale et libre), 32

Sources (mixtes), 17, 31-33

Voir aussi **Droit de la preuve****Principes directeurs de la procédure civile**, 3, 19-21, 107-108, 243-259

Contradiction, 19-21

Coopération, 107, 145-154

Hiérarchie et tiraillements, 243-259

Maîtrise du dossier par les parties, 43

Proportionnalité, 107, 129-137

Voir aussi **Code de procédure civile (réforme de 2016)**

Proportionnalité (Principe de), 5, 20, 43, 107, 129-137, 187, 225-230

- Comme alternative à la contradiction, 129, 225
- Comme limite à l'autonomie des parties, 43, 134, 187
- Comme outil de gestion de l'instance, 130-132, 227
- Définition et application, 129-131
- Voir aussi* **Accès à l'instance civile, Culture judiciaire (nouvelle)**

– R –

Régler les différends (Objectif de), 51, 53-59

- Comme pacification des tensions sociales, 53-55, 58-59
- Comme service aux citoyens, 56-57
- Voir aussi* **Objectifs de l'instance civile**

Résistance au changement, 3-4, 6, 156-157, 159-161, 213, 222-225, 258

- De la part des acteurs judiciaires, 6, 213, 258
- Face à la nouvelle culture judiciaire, 156-157, 222-225
- Rôle du principe de contradiction, 6, 159, 252-259
- Voir aussi* **Culture judiciaire (nouvelle), Symbolique du droit**

– S –

Système accusatoire et contradictoire, 2, 11, 18, 30-33, 42-43, 99-103

- Caractéristiques, 18, 30-31, 42-43
- Influence du libéralisme, 99-102
- Opposition avec le système inquisitoire, 31, 87
- Voir aussi* **Autonomie des parties, Contradiction (Principe de)**

Symbolique du droit, 7, 45-48, 70, 92-93, 160-163, 252-259

- De l'idéal de justice, 7, 47, 162-163
- Du principe de contradiction, 1, 6-7, 160-163, 252-259
- Voir aussi* **Idéal de justice**

– V –

Vérité, 34, 68-84, 172-184

- Comme fondement de l'instance civile, 72-76
- Conceptions théoriques, 69-72, 77-82
 - Vérité-cohérence, 70
 - Vérité-correspondance, 69-70, 72, 78
 - Vérité procédurale, 77-82
- Rapport avec la légitimité du système judiciaire, 74-75, 92-93
- Voir aussi* **Découvrir la vérité (Objectif de)**